

21 sep 2012 -16:36

Appartient à [Conseil des ministres du 21 septembre 2012](#)

Engagement de stagiaires judiciaires en 2013

Sur proposition de la ministre de la Justice Annemie Turtelboom, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le recrutement de 77 stagiaires judiciaires en 2013. Il s'agit de 42 places néerlandophones et de 35 places francophones.

Le SPF Justice engagera 77 stagiaires judiciaires à partir du 1er octobre 2013. La fixation du nombre de places se fait en tenant compte d'un nombre de nominations de base d'au moins cent unités sur une base annuelle, desquelles deux tiers devraient être attribuées à des stagiaires. La répartition par rôle linguistique se base sur celle des magistrats : 55 % néerlandophones et 45 % francophones.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de
la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11
<http://www.justice.belgium.be>